

VARIATION DU DEGRÉ DE SUBJECTIVITÉ EN ARMÉNIEN ET EN FRANÇAIS : EXEMPLE DES VERBES JUXTAPOSÉS*

Marina Petrosyan (Marina.Petrosyan@etu.unige.ch)

1. INTRODUCTION

Les travaux linguistiques sur l'expression de la subjectivité dans la langue sont relativement récents. Certains linguistes (Benveniste 1966, Kuroda 1973, Langacker 1985 ; 1990, Traugott 1989 ; 1995 ; 1999, Banfield 1982) ont précédemment mis en évidence la problématique de la subjectivité. Mais c'est au fur et à mesure des développements récents des théories cognitives de la communication, notamment de la théorie de la Pertinence, que la subjectivité acquiert une portée cognitive importante.

Quant à la définition de la subjectivité, il n'existe pas d'unanimité à ce propos. Ce qu'acceptent les chercheurs parmi différentes définitions de la subjectivité en linguistique ou en pragmatique, est que la subjectivité dans la langue se réfère à l'expression de la perspective du locuteur dans la description d'une situation (Benveniste 1966, Traugott 1989, 1995, Sthioul 1998, Tahara 2004, Grisot 2017b). Le locuteur est la source responsable (Smith 2003). Grisot (2017b) définit la subjectivité comme le point de vue du locuteur, sa perspective psychologique ou sa perception conformément aux expressions linguistiques qu'elle étudie, à savoir l'aspect grammatical et les temps verbaux respectivement. Ainsi, nous entendons par la subjectivité la présence d'une perspective de toute nature (visuelle, auditive, spatiale, psychologique, etc.) dans un énoncé à partir de laquelle il est interprété. Cette perspective, qui peut relever de l'ordre grammatical, lexical ou discursif, représente celle du locuteur¹ ou d'un autre sujet de conscience C (Sthioul 1998). Concernant l'interprétation des énoncés de fiction que nous allons voir plus loin, un effet contextuel de subjectivisation peut se déclencher. Ce dernier est un effet qui procure au lecteur un accès direct à la subjectivité d'un personnage fictif et qui lui permet de vivre un événement produit dans le monde du récit en s'identifiant avec un être fictif (Tahara 2004).

La notion de subjectivité a été beaucoup étudiée dans les limites des éléments déictiques (personnel, spatial, temporel : moi-ici-maintenant), de l'aspect grammatical et des connecteurs. Le présent article traite le rapport entre la subjectivité et les verbes de déplacement *aller* et *venir* et présente les verbes juxtaposés de l'arménien constitués de ces verbes. Pris séparément, le verbe *aller* et le verbe *venir* existent en arménien et en français avec les mêmes fonctions sémantiques et le même degré de déixis. En ce qui concerne leur usage, ces verbes ont, cependant, des comportements différents dans les deux langues. Nous montrons dans cet article que les verbes juxtaposés donnent accès à un point de vue subjectif et présentons la variation du degré de subjectivité dans une perspective interprétative et contrastive entre l'arménien et le français.

* Mes remerciements vont à Cristina Grisot pour ses commentaires pertinents et motivants qui m'ont permis d'améliorer la première version de cet article. Je tiens aussi à remercier Jacques Moeschler pour son encouragement, ainsi que David Blunier pour ses remarques importantes.

¹ En nous référant à Ducrot (1984), notons que le locuteur est la personne (réelle, fictive ou hypothétique) qui produit l'énoncé ou du point de vue de laquelle il est interprété.

L'article est organisé de la manière suivante : la section 2 présente les approches les plus connues sur l'étude de la subjectivité afin de pouvoir définir son statut. La section 3 détermine les verbes juxtaposés de l'arménien, parle de leurs particularités grammaticales et présente une catégorie de ces verbes formée des verbes de déplacement *gnal* (*aller*) et *gal* (*venir*). La section 4 est consacrée à la sémantique des premiers constituants des verbes juxtaposés, et la section 5 à leur pragmatique dans le cadre de la distinction conceptuelle/procédurale. La section 6 analyse la variation du degré de subjectivité dans les deux langues en question.

2. ETUDES LINGUISTIQUES SUR LA SUBJECTIVITÉ

Les travaux linguistiques sur l'expression de la subjectivité dans la langue se divisent en trois parties. La première se lie à la déixis et à ses expressions linguistiques. Le modèle générique de la déixis se manifeste sous moi-ici-maintenant, ce qui suppose une situation de communication² avec ses deux participants obligatoires, à savoir le locuteur et l'interlocuteur. Dans la deuxième partie, la subjectivité est associée à l'évidentialité (Smith 2003). Celle-ci se rapporte aux sources du savoir ou de l'information dans le but de signaler comment le locuteur les a appris : par la perception visuelle ou auditive, par l'inférence ou par l'emprunt. Les moyens linguistiques de l'expression de l'évidentialité sont très variés à travers les langues, tels que temps verbaux, verbes modaux épistémiques (*devoir, pouvoir*), verbes de perception, adverbes de phrase (*visiblement, apparemment*), préposition (*d'après, selon*), guillemet de citation, etc. Pour ce qui est de la troisième partie, la subjectivité communique des pensées, un état mental mettant en jeu une perspective particulière. De ce point de vue, ce n'est pas par hasard que les études linguistiques sur la subjectivité aient intégré des travaux littéraires et narratologiques (cf. Genette 1983, Fleischman 1991, etc.).

Traditionnellement, le cadre principal de l'expression de la subjectivité a été la communication. Pour Benveniste (1966), par exemple, la subjectivité n'est exprimée que par la première personne *je*³. Par conséquent, il attribue la subjectivité au *discours*, alors que l'*histoire* ou le récit en sont dépourvus : dans l'énonciation du discours sont admis tous les temps, sauf l'aoriste (Benveniste 1966 : 245).

L'étude linguistique de la subjectivité a acquis une nouvelle dimension avec les travaux de Kuroda (1973) sur la fiction japonaise. Ce dernier a montré que des formes subjectives apparaissent dans la fiction narrative à la troisième personne où, contrairement à toute la tradition linguistique existante, elles ne devraient pas apparaître. Il s'agit des formes subjectives d'adjectifs de sensation ou de sentiment employées avec un sujet à la troisième personne⁴. Ces formes subjectives représentent directement l'état mental d'un personnage. Dans ce cas, elles sont hors du domaine de la communication linguistique ordinaire. Cet usage est appelé le style « non-rapporté » par Kuroda (1973) auquel Banfield (1982/1995) ajoute la parole et la pensée représentées, que l'on retrouve fréquemment dans la fiction sous le nom de style indirect libre (SIL).

Au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles recherches linguistiques, la thèse de Benveniste (1966) sur la subjectivité et son rapport avec les temps verbaux et les pronoms personnels ne s'avère plus plausible. Plus précisément, en étudiant le style indirect libre, Banfield (1982/1995) montre que la subjectivité peut être associée à d'autres temps verbaux

² On associe normalement la communication au discours et la non-communication au récit (cf. Banfield 1982, Benveniste 1966).

³ C'est la corrélation de subjectivité : *je* (personne subjective) vs *tu* (personne non-subjective) (Benveniste 1966).

⁴ Kuroda donne l'exemple suivant qui contient la forme subjective de l'adjectif *triste* :
Yamadera no kane o kiite, Marie wa kanasikatta.
En entendant la cloche du temple de la montagne, Marie était triste.

(l'imparfait) et à d'autres pronoms (le pronom de la troisième personne). Si Banfield opte pour une solution syntaxique du SIL (la subjectivité est liée à ce type particulier de discours), alors Reboul (1992) démontre que la subjectivité peut apparaître dans le discours narratif sans être forcément marqué comme du style indirect libre. Plus tard, dans son article sur l'analyse du présent historique, Moeschler (2014) atteste la nature pragmatique de la subjectivité et parle des usages subjectifs et non subjectifs des temps verbaux.

La subjectivité a été également conçue comme un principe cognitif et discursif fondamental par Sanders dans son approche cognitive des connecteurs et des relations de discours (Sanders & al. 1992, 1993, Sanders & al. 2012) : par la subjectivité sont expliquées non seulement les relations causales et leurs propriétés linguistiques, mais aussi les relations de discours lors de l'acquisition du langage ou du traitement du discours.

En situant la question de la subjectivité dans une perspective diachronique, certains linguistes, comme Langacker (2000) et Traugott (1995), ont parlé de processus de subjectivation en tant que résultat d'un changement sémantique-pragmatique. Autrement dit, une expression acquiert un sens subjectif avec le temps : on constate un passage d'une interprétation relativement objective à une interprétation plus subjective (Langacker 2000). De plus, Traugott (1989 ; 1995 ; 1999) développe une idée valable du point de vue pragmatique qui tient à ce que la subjectivité est un trait dépendant du contexte (cf. Grisot 2017b).

Toutes ces études et la majeure partie des études linguistiques sur la subjectivité en général relèvent, à quelques exceptions près (cf. Grisot 2017b), de l'ordre théorique. Afin de tester les différentes prédictions des chercheurs sur le statut et la nature de la subjectivité, Grisot (2017b) applique une analyse expérimentale de corpus. Les sources linguistiques de ce dernier sont les temps verbaux de l'anglais et du français et l'aspect grammatical du serbe. Les résultats obtenus par Grisot (2017b) lui permettent d'attester que la subjectivité n'est pas directement déclenchée par les temps verbaux, ni par l'aspect grammatical. Elle conclut que la subjectivité est hautement dépendante du contexte et de la langue et est interprétée au niveau global (via des inférences pragmatiques).

En somme, selon différents chercheurs, la subjectivité, qui est un phénomène complexe d'ordre pragmatique, est un facteur important au niveau cognitif et discursif. Elle est également importante dans le discours fictionnel, parce que les énoncés subjectifs permettent de construire l'univers fictionnel en adoptant la perspective des personnages. L'alternance des phrases narratives, subjectives, narratives-subjectives est centrale pour la compréhension de la fiction : pour les phrases narratives, on s'intéresse à leur statut véridictionnel, pour les phrases subjective, on cherche la source ou la personne responsable, tandis que les phrases narratives-subjectives fournissent un modèle mixte.

3. VERBES JUXTAPOSÉS EN ARMÉNIEN

L'une des particularités de l'arménien est la succession (la juxtaposition) de deux verbes⁵ conjugués simultanément sans se séparer par une virgule, ni s'unir par le connecteur *et* (Minassian 1980). Il s'agit normalement de deux verbes à usage indépendant qui se présentent comme une seule expression enrichie d'un nouveau sens général dans lequel sont présentes les particularités sémantiques de chaque verbe dans une relation très proche. Ce type de succession forme des verbes juxtaposés, comme montré dans l'exemple (1).

⁵ Parfois trois ou quatre verbes peuvent être juxtaposés.

- (1) Gnowm ē tesnowm nran⁶.
 Va AUX voit le
 (litt.)⁷ ‘Il va le voit.’

Le premier verbe de la juxtaposition est normalement supprimé dans la traduction française non littérale. Cette dernière demanderait un contexte précis.

Du point de vue syntaxique, il n’est pourtant pas obligatoire que les constituants des verbes juxtaposés se suivent directement. Autrement dit, des compléments, des adverbes, etc., peuvent se placer entre les constituants des verbes juxtaposés⁸. Dans ce cas, la prosodie joue un rôle important : il n’existe pas de pause articulatoire significative entre les constituants. Sans ce lien prosodique indispensable, différents verbes ne peuvent pas entrer en relation de juxtaposition en exprimant une signification particulière et générale.

En somme, les particularités grammaticales des verbes juxtaposés se réduisent au suivant : a) les constituants de ces verbes subissent de façon égale les mêmes changements de mode, de personne, etc. b) Aux temps composés, les verbes juxtaposés prennent un seul verbe auxiliaire pour tous leurs constituants, définissant ainsi le moment par rapport auquel se déroule l’événement, aussi bien que la personne grammaticale. c) Le verbe auxiliaire n’a pas sa place définie et fixe, il peut se placer avant, après ainsi qu’entre les constituants des verbes juxtaposés. d) Si les formes affirmatives des verbes juxtaposés ont un usage très fréquent en arménien, les formes négatives, par contre, ont un usage très restreint (Margaryan 1966).

Ainsi, seuls les verbes qui expriment des éventualités liées (ou pouvant être liées) l’une à l’autre peuvent entrer en relation de juxtaposition. Les verbes concernés sont majoritairement ceux qui expriment le mouvement, le déplacement ou la direction.

3.1. Verbes juxtaposés de l’arménien formés des verbes de déplacement

L’une des catégories des verbes juxtaposés en arménien se forme à partir des verbes de déplacement. Rappelons qu’un verbe de déplacement implique un changement de lieu du sujet dans l’espace qu’effectue le sujet lui-même sans subir aucune modification de sa forme (Boons 1987, Vilela 1989)⁹. Le verbe *gnal* (*aller*), par exemple, forme de nombreux verbes juxtaposés, comme *gnal anc’nel* (*aller passer*), *gnal asel* (*aller dire*), *gnal ënknel* (*aller tomber*), *gnal mtnel* (*aller entrer*), *gnal tesnel* (*aller voir*), etc. Selon les traditions des grammaires classiques, le premier verbe de la juxtaposition exprime l’idée d’action d’une manière plus générale, alors que le deuxième est responsable de la finalité, de la conséquence, du résultat, etc., comme *gal nstel* (*venir s’asseoir*), *gnal kangnel* (*aller se dresser*), *berel kapel* (*amener attacher*). Ainsi, les verbes les plus fréquents en tant que premier constituant

⁶ Dans le reste de l’article, pour la translittération des exemples arméniens, nous nous référons à la norme internationale ISO 9985 de 1996.

⁷ Dans le reste de l’article, nous présentons juste les variantes littérales des énoncés arméniens afin de conserver maximale l’effet produit des deux constituants de la juxtaposition. Un contexte serait nécessaire pour les traduire non littéralement.

⁸ Parfois, dépendant de la nature des verbes juxtaposés, leurs constituants peuvent être à des temps verbaux différents, par exemple, le premier constituant au passé composé ou au plus-que-parfait, alors que le deuxième, au présent ou à l’imparfait, comme :

a) (litt.) J’ai pris ton chemin j’arrive. (Margaryan 1966 : 300, nous traduisons)

b) (litt.) Le père est arrivé se déshabille à l’aide de la servante. (idem, nous traduisons)

Dans ce cas des événements non synchroniques, le premier événement fonctionne comme une condition préliminaire pour la réalisation du deuxième.

⁹ On considère les verbes de déplacement comme une sous-classe des verbes de mouvement, mais il faut savoir qu’il y a une différence entre les notions de déplacement et de mouvement. Cette dernière peut provoquer un changement de position d’une partie d’un objet sans déplacement comme *s’agenouiller*. Le critère distinctif des verbes de déplacement et des verbes de mouvement reste le changement de lieu (cf. Petrossian 2015).

dans la formation des verbes juxtaposés sont les suivants : *gnal* (*aller*), *gal* (*venir*), *berel* (*apporter/amener*), *tanel* (*emporter/emmener*), *anc'nel* (*passer*), *mtnel* (*entrer*), *vazel* (*courir*), etc.

Revenant à l'exemple (1) (litt. *Il va le voit*), il faut dire que le prédicat de cet énoncé, qui est un verbe juxtaposé, exprime non uniquement l'action d'*aller* et celle de *voir*, mais bien l'action simultanée d'*aller* et de *voir* (Margaryan 1966). On peut exprimer le même contenu informatif par les énoncés suivants :

- (2) Gnowm ē, tesnowm nran.
Va AUX voit le
(litt.) 'Il va, il le voit.'
- (3) Gnowm ē ow tesnowm nran.
Va AUX et voit le
(litt.) 'Il va et le voit.'

Dans l'énoncé (1), les sens des deux verbes (*va voit*) se rapprochent, suggérant des événements très proches. Dans le deuxième énoncé, ces verbes s'emploient indépendamment pour désigner des événements séparés où le premier événement (e1) peut précéder le second (e2) et déclencher l'ordre temporel¹⁰ : d'abord *il va*, après *il voit*. Dans le troisième exemple, les deux verbes liés avec le connecteur *et*, maintiennent leur autonomie lexicale et expriment des événements détachés, le connecteur *et* rendant explicite l'avancement du temps. L'énoncé en (1) diffère des deux autres par le fait qu'il englobe les sens des verbes *aller* et *voir* et en les fusionnant, exprime un concept particulier et général. Dans cette juxtaposition, chacun des verbes maintient sa force lexicale. Ceci dit, on ne peut pas paraphraser le premier énoncé comme *il va ([pour]) le voir* ou *il voit en allant*. Afin d'éviter les confusions possibles d'interprétation, il convient de souligner qu'il ne s'agit pas, dans le cas des verbes juxtaposés, de l'expression de la manière du déplacement, et le verbe de déplacement n'assume pas le rôle d'un satellite, l'arménien étant une « langue à cadre verbal » d'après la typologie de Talmy (1985 ; 2000)¹¹.

4. SÉMANTIQUE DES VERBES *ALLER* ET *VENIR*

Comme nous n'allons examiner ici que les verbes juxtaposés composés de deux verbes de déplacement les plus usuels, à savoir *aller* et *venir*, en tant que premier constituant de la juxtaposition, nous aimerions présenter ci-dessous les particularités sémantiques de ces verbes combinées avec la théorie de Reichenbach (1947). La connaissance de leurs particularités sémantiques nous aidera à mieux comprendre le rôle des verbes juxtaposés en arménien et à établir les différences interprétatives entre l'arménien et le français.

4.1. Verbe *aller*

Ce verbe implique un déplacement vers l'espace déictique de l'interlocuteur (*tu*) ou d'une autre personne (cf. Vilela 1989). Il a trois arguments : Agent (x1), Source (x2) et But (x3). Sa structure syntaxique est la suivante : x1/Agent Verbe (*de* x2/Source) à x3/But. Cette dernière

¹⁰ L'ordre des énoncés correspond à l'ordre du déroulement des événements.

¹¹ Selon la typologie de Talmy (1985, 2000), les « langues à cadre verbal » (« verb-framed languages ») lexicalisent la direction du mouvement ou le trajet dans la racine verbale contrairement aux « langues à satellite » (« satellite-framed languages ») qui expriment la manière du déplacement dans la racine verbale, alors que la direction est exprimée à l'aide d'un satellite.

est interprétée comme suit : « x_1 se déplace sur un parcours plus ou moins étendu, en partant de x_2 vers x_3 où x_3 est l'espace de la deuxième personne grammaticale » (Vilela 1989 : 24).

Cette information basique sur le contenu générique du verbe *aller* peut aussi être présentée dans le cadre de la perspective de Reichenbach. Reichenbach (1947) propose trois coordonnées : S le moment de la parole (*speech point*), R le moment de référence (*reference point*) et E le moment de l'événement (*event point*). Ces variables reichenbachiennes ont été initialement mises en œuvre pour la description du système temporel. Pour le domaine temporel du français, par exemple, on parle de l'opposition suivante : d'une part, les points S et R sont alignés ($S=R$) et d'autre part, le point S est disjoint de R ($S \neq R$) (cf. Moeschler & al. 2012). Cette opposition peut être également appliquée au domaine spatial à la seule différence que le point S (moment de la parole) implique une localisation spatiale¹² : S définit le lieu d'énonciation et R l'endroit à partir duquel l'événement (E) est décrit. Comme le verbe *aller* implique un déplacement vers l'espace déictique de l'interlocuteur ou d'une autre personne (i.e. vers non *moi*), on aura l'opposition $S \neq R$. Cela veut dire que le point de référence R ne se trouve pas au même endroit que le locuteur S.

4.2. Verbe *venir*

La valeur prototypique lexicalisée du verbe *venir* implique un déplacement vers l'espace déictique du locuteur (*je*). La structure syntaxique de ce verbe est la suivante : x_1 /Agent Verbe de x_2 /Source *vers/pour/jusqu'à...* x_3 /But (Vilela 1989). D'après cette structure, « x_1 se déplace sur un parcours étendu, en partant de x_2 vers x_3 » (idem, 30). La réalisation de x_3 , qui correspond au lieu de l'observation, est obligatoire. En d'autres termes, x_3 est défini comme l'emplacement du locuteur. C'est sur la base de ce trait sémantique que l'on distingue le verbe *venir* du verbe *aller*. En parlant du verbe *venir*, Vandeloise (1987) note qu'il est marqué par un caractère égocentrique qui permet de spécifier implicitement la direction du déplacement, cette dernière correspondant normalement au lieu d'énonciation. C'est grâce à ce caractère que l'emploi de *venir* sans complément est possible en (4), alors qu'*aller* ne le permet pas (5).

(4) Marie vient.

(5) * Marie va.

La configuration des variables de Reichenbach ajustées à la dimension spatiale pour le verbe *venir* est la suivante : $S=R$. Cela veut dire que l'énoncé est interprété depuis le lieu d'énonciation (S) où se trouve le locuteur. Le lieu d'énonciation peut d'ailleurs être explicite ou implicite dans le contexte : dans l'exemple (4), le complément de lieu n'est pas exprimé, et l'énoncé s'interprète depuis le lieu d'énonciation du locuteur en évoquant sa perspective.

Ainsi, comme le confirme Langacker, les verbes *aller* et *venir* sont « fortement déictiques dans le sens où ils évoquent le terrain comme point de référence à titre préférentiel » (Langacker 1985 :115, nous traduisons). La nature déictique de ces verbes désigne une localisation spatiale¹³ qui peut déclencher à son tour un effet subjectif. Tout cela relève de l'ordre de la pragmatique inférentielle à laquelle nous nous référons dans la section suivante.

¹² Dans son étude portant sur la représentation cognitive spatio-temporelle, Asic (2004) mentionne qu'il est possible d'appliquer les variables reichenbachiennes aux verbes *aller* et *venir* pour la description linguistique de l'espace.

¹³ C'est la raison pour laquelle les verbes de déplacement ont été principalement étudiés dans le cadre de l'expression spatiale.

5. VERBES *ALLER* ET *VENIR* DANS UNE PERSPECTIVE PRAGMATIQUE

Nous aimerions parler maintenant des verbes *aller* et *venir* du point de vue de la distinction pertinentiste entre information conceptuelle et procédurale. Cette distinction théorique a été proposée par Blakemore (1987) afin d'analyser les différences entre les mots encodant des concepts (nom, verbe, adjectif) et les connecteurs, comme *mais (but)*, *donc (so)*, *aussi (also)*. L'information conceptuelle permet l'accès à la représentation mentale du référent. L'information procédurale détermine la manière de traiter les représentations mentales accessibles par les informations conceptuelles. Les chercheurs ont proposé de nombreux critères de définition et de délimitation des informations conceptuelle et procédurale. Ainsi, selon ces différents critères, l'information conceptuelle a les propriétés suivantes : (1) elle est vériditionnelle ; elle ne peut pas être contredite, annulée, niée et fait partie de l'implication (Blakemore 1987), (2) elle est accessible à la conscience, peut être facilement saisie et paraphrasée (Wilson & Sperber 1993/2012, Wilson 2011), (3) elle est flexible qui permet aux représentations conceptuelles d'être « enrichies, élaborées, ajustées » pour arriver à la pertinence (Escandell-Vidal & Leonetti 2011, 86 ; cf. Grisot 2017a). Contrairement à l'information conceptuelle, on caractérise l'information procédurale comme suit : (1) elle est non vériditionnelle ; elle peut être contredite, annulée, niée et ne participe pas à l'implication (Blakemore 1987) (les pronoms personnels constituent un contre-exemple, Wilson & Sperber 2012), (2) elle est relativement inaccessible à la conscience, résiste à la conceptualisation (Wilson & Sperber 1993/2012, Wilson 2011, Grisot & Moeschler 2014) et n'est pas paraphrasable (Blakemore 1987), (3) elle n'est pas facilement traduisible (Moeschler 2016) (4) elle est rigide, ce qui permet l'application des instructions sur les représentations conceptuelles (Escandell-Vidal & Leonetti 2011, cf. Grisot 2017a). Cette distinction conceptuelle vs procédurale représente les deux faces de la cognition humaine qui met en jeu l'interaction de la représentation et de la computation (Moeschler 2016, Grisot 2017). Ainsi, l'information conceptuelle et l'information procédurale sont encodées linguistiquement et participent au processus interprétatif.

Conformément à une première distinction théorique pertinentiste, les catégories lexicales encoderaient des concepts qui peuvent être paraphrasés d'une certaine manière, alors que les procédures s'associeraient aux catégories fonctionnelles qui sont difficilement paraphrasables. En titre d'exemple, le verbe, en tant qu'expression lexicale, serait porteur d'information conceptuelle, et le temps verbal, porteur de trait fonctionnel, serait attribué à la catégorie procédurale. Une seconde distinction tient à ce que l'opposition conceptuelle/procédurale ne doit pas être mutuellement exclusive (Moeschler 2002 ; 2016, Wilson 2011, Grisot & Moeschler 2014). En d'autres termes, un élément lexical peut encoder les deux informations, à savoir l'information conceptuelle et procédurale. Les verbes de déplacement *aller* et *venir*, en tant que catégorie lexicale, en sont un exemple. Mais avant de passer à une analyse pragmatique de ces verbes, nous aimerions parler d'abord des modèles temporel et subjectif qui ont été bien étudiés en termes d'information conceptuelle/procédurale, ensuite les mettre en parallèle avec la dimension spatiale.

Un exemple de l'analyse des modèles temporel et subjectif est basé sur la référence temporelle (Grisot 2015 ; 2017, Moeschler 2016). A côté de nombreuses études qualitatives précitées sur l'information conceptuelle et procédurale, Grisot (2015 ; 2017a) propose une analyse quantitative pour tester expérimentalement l'objectivité des études existantes. Ainsi, afin de décrire les temps verbaux, Moeschler & al. (2012) propose trois traits pragmatiques, à savoir [±narratif] (l'emploi du temps verbal déclenche ou ne déclenche pas de l'ordre temporel), [±subjectif] (présence ou absence d'un point de vue ou d'une perspective) et [±explicite] (la nature explicite ou implicite de la perspective) dont les deux premiers sont des informations procédurales encodées par les temps verbaux. Selon Grisot (2015), les catégories du temps et de l'aspect encodent des contenus conceptuel et procédural. Le contenu

conceptuel d'un temps verbal se réfère à la localisation d'une éventualité par rapport au point S (moment de la parole) et met en jeu la distinction passé/non passé. L'information procédurale s'associe à la localisation d'une éventualité par rapport à une autre éventualité et met en œuvre le trait [\pm narratif]. Moeschler (2016) fait une conclusion similaire sur l'information conceptuelle des temps verbaux : cette dernière est déterminée par les coordonnées temporelles de Reichenbach qui permettent aux éventualités d'être localisées par rapport au point S. Pour ce qui est de l'information procédurale, elle différencie les usages divers des temps verbaux basés sur les traits pragmatiques : [\pm narratif], [\pm subjectif], [\pm explicit].

Grisot (2015) a validé expérimentalement la nature procédurale du trait [\pm narratif] dans une analyse interlinguistique du passé simple, du passé composé et de l'imparfait. Quant à l'aspect, elle a montré que l'aspect grammaticale encode de l'information procédurale, alors que l'aspect lexical encode de l'information conceptuelle. Contrairement à la prédiction de Moeschler & al. (2012) sur le statut procédural du trait [\pm subjectif] encodé par les temps verbaux, Grisot (2017b) conclut expérimentalement sur l'exemple des temps verbaux anglais et français que la subjectivité n'est pas déclenchée par une expression linguistique, comme les temps verbaux ou l'aspect grammatical exprimé morphologiquement. L'information sur la perspective du locuteur dépend des hypothèses contextuelles que l'interlocuteur peut construire.

De plus, la répartition de l'information conceptuelle vs procédurale concerne aussi les connecteurs. En analysant les connecteurs français *parce que*, *donc* et *et* au sein du modèle mixte d'information conceptuelle/procédurale, Moeschler (2016) montre que l'information conceptuelle de ces connecteurs se réduit à l'établissement des relations causales entre les segments de discours et est décrite au niveau d'implication, d'explicature et d'implicature. Leur contenu procédural consiste en la direction de la relation causale : en arrière pour *parce que* (conséquence-cause) et en avant pour *et* et *donc* (cause-conséquence).

A part les temps verbaux, l'aspect grammatical et les connecteurs, nous pensons que la distinction de l'information conceptuelle/procédurale est aussi applicable aux verbes de déplacement *aller* et *venir*. Qu'en est-il maintenant de leur contenu conceptuel et de leur contenu procédural ? Comme on vient de le voir via l'exemple des temps verbaux, la perspective de Reichenbach est reconnue comme une perspective sémantique (Moeschler & al. 2012, Moeschler 2016) qui correspond au contenu conceptuel mettant en jeu la distinction entre $S=R$ vs $S \neq R$. Appliquée aux verbes *aller* et *venir*, les variables de Reichenbach sont interprétées de la manière suivante : S définit le lieu d'énonciation et R l'endroit à partir duquel l'événement E est décrit. Par conséquent, la sémantique basique $S=R$ s'applique au verbe *venir*, alors que $S \neq R$ fonctionne pour le verbe *aller*. Le point de référence R joue en général un rôle important pour l'identification de la perspective dans un contexte donné. Dans le cas où un effet de subjectivisation est déclenché, le point R peut être égal au point C (sujet de conscience) de Sthioul (1998). Ainsi, on aura les configurations suivantes : $S=(R=C)$ vs $S \neq (R=C)$.

Quant au contenu procédural de ces verbes, comme dans le cas des connecteurs, il consiste en un trait directionnel. Ce dernier est de nature déictique orienté vers l'identification de la perspective interprétative, à savoir, soit vers le locuteur, soit vers l'interlocuteur ou un autre sujet de conscience disponible dans le contexte.

En somme, la sémantique des verbes *aller* et *venir* fournit de l'information spatiale, alors que la pragmatique implique, à partir de l'espace, un sujet de conscience par rapport auquel les événements sont représentés (cf. Petrossian 2015).

6. VERBES JUXTAPOSÉS DE L'ARMÉNIEN DANS UNE PERSPECTIVE SÉMANTIQUE-PRAGMATIQUE

En situant les verbes juxtaposés de l'arménien composés de *gnal* (*aller*) et de *gal* (*venir*) dans la perspective sémantique-pragmatique, on peut dire que ces verbes assument une double fonction : d'abord ils focalisent la source qui est responsable de l'interprétation des éventualités en permettant au destinataire (i.e. au lecteur) d'interpréter les énoncés à partir de ce point de vue particulier disponible dans le contexte, en déclenchant ainsi un effet subjectif. Ensuite, ils soulignent l'idée de l'accomplissement de deux événements distincts dans une relation très proche. Les effets contextuels dégagés concernent la perspective de celui par qui se fait l'interprétation. La question, qui peut se poser ici, est de savoir quel est le rapport de la sémantique S=R et S≠R avec la perspective. La différence sémantique et pragmatique entre les constructions *gal* (*venir*) + *verbe* et *gnal* (*aller*) + *verbe* consiste en l'interaction de cette sémantique avec la perspective. Quand il s'agit de la première configuration, à savoir S=R (*gal* (*venir*) + *verbe*), la perspective, même si elle est implicite, est bien localisée et identifiée : elle correspond à l'emplacement du locuteur. Quand il s'agit de la seconde configuration, à savoir S≠R (*gnal* (*aller*) + *verbe*), la localisation et l'identification de la perspective ne peuvent pas être toujours évidentes. Selon les contextes, les candidats possibles seront le narrateur, les personnages fictionnels ou hypothétiques. Le rôle du contexte, où ces verbes de déplacement apparaissent, reste toujours décisif dans la détermination de la nature subjective ou non subjective de l'interprétation de l'énoncé.

6.1. Comportement des verbes juxtaposés en arménien et leurs équivalents en français

La distinction lexicale des verbes de déplacement *aller* et *venir* est présente en français et en arménien ; les deux langues partagent la même sémantique et ont le même degré de subjectivité. Maintenant, pour voir la distribution et la fréquence d'emploi de ces deux verbes dans les deux langues en question, nous allons présenter quelques données établies à l'issue d'un corpus composé de cinquante exemples. Ces derniers sont pris de deux sources de nature différente : une source étrangère traduite-adaptée en français ainsi qu'en arménien d'une part, et une source originelle arménienne avec quelques traductions françaises pour un même énoncé, d'autre part. Il s'agit dans le premier cas de six contes des frères Grimm, et de dix contes arméniens de Toumanian, dans le second cas. Il est à noter que l'emploi des verbes juxtaposés arméniens ne se limite pas à un registre spécial. Rappelons que nous définissons la subjectivité comme la présence d'une perspective de toute nature (visuelle, auditive, spatiale, psychologique, etc.) dans un énoncé à partir de laquelle il est interprété. Ainsi, un énoncé est subjectif, s'il est décrit via la perspective du locuteur (i.e. narrateur ou une troisième personne). Un énoncé est non subjectif, si le locuteur décrit tout simplement des faits du monde sans exprimer sa perspective.

Ainsi, vingt occurrences (66,7%) sur trente du verbe *gnal* (*aller*), employé comme verbe de déplacement dans la juxtaposition, sont traduites en français sans le verbe *aller*, comme montré dans le table 1 et illustré par quelques exemples dans le table 2.

<i>Aller</i> en arménien	Traductions françaises
30 occurrences d' <i>aller</i>	20 occurrences (66,7%) sans <i>aller</i> 10 occurrences (33,3%) avec <i>aller</i>

Table 1 : Le verbe *aller* en arménien et ses traductions françaises

En arménien	Traduction littérale	Traduction en français
gnowm ē hasnowm gna spani gnowm ē p'akë et gc'owm gnowm ē tesnowm	[il] va arrive [qu'il] aille tue [elle] va tire [le verrou] [elle] va voit	[il] arriva [il] voulait le massacrer [elle] tira [le verrou] Il y avait là

Table 2. Quelques exemples des verbes juxtaposés avec *aller* traduits en français sans *aller*

Il est à noter que, dans beaucoup de cas, les énoncés français sont des paraphrases des énoncés arméniens, sans la mention même d'idée de déplacement.

Nous avons relevé les mêmes données pour le verbe *gal* (*venir*). Dix-huit occurrences (90%) sur vingt du verbe *gal* (*venir*), employé comme verbe de déplacement dans la juxtaposition, sont traduites en français sans *venir*. Les tables 3 et 4 ci-dessous l'illustrent et l'exemplifient.

<i>Venir</i> en arménien	Traductions françaises
20 occurrences	18 occurrences (90%) sans <i>venir</i> 2 occurrences (10%) avec <i>venir</i>

Table 3. Le verbe *venir* en arménien et ses traductions françaises

En arménien	Traduction littérale	Traduction en français
Galis ē ařajë ktrowm	[il] vient coupe son devant	[il] s'approcha
Galis ē zart'nec'nowm	[elle] vient réveille	[elle] réveilla
Galis ē hasnowm	[il] vient arrive	[il] arrêta
Galis ē pařkowm	[il] vient se couche	[il] choisit pour s'allonger

Table 4. Quelques exemples des verbes juxtaposés avec *venir* traduits en français sans *venir*

On voit que la différence est significative entre l'usage d'*aller* et de *venir* en arménien et le non usage de ces mêmes verbes en français au sein des exemples équivalents. Nous avons mentionné que, pris séparément, ces deux verbes, exprimant l'idée de déplacement basique sont également déictiques-subjectifs dans les deux langues en question. Quant à leur présence dans les textes, l'arménien les utilise beaucoup plus fréquemment que le français. L'hypothèse, que l'on peut faire, est que la localisation spatiale du locuteur ou d'un sujet de conscience, comme point de référence de l'interprétation, serait plus typique en arménien qu'en français. Une étude supplémentaire intégrant d'autres verbes du type *aller/venir*, entre autres *emporter/apporter*, *emmener/amener* comme premier constituant de la juxtaposition, est nécessaire pour valider cette hypothèse surtout que des constructions pareilles, à savoir *verbe de déplacement + verbe*, sont fréquemment employés dans les (seize) contes arméniens. Nous pensons aussi que le choix de ces deux sources de provenance différente du corpus montre d'une manière objective le fait suivant : on a recours aux verbes juxtaposés ayant comme premier constituant *gnal* (*aller*) et *gal* (*venir*)¹⁴ non seulement quand on produit un discours en arménien, mais aussi quand on adapte et traduit une source étrangère qui ne fournit évidemment pas de telles repères de subjectivité. Sinon, si c'était le cas, elles seraient présentes en français aussi. En d'autres termes, l'arménien ajoute au texte narratif des traits subjectifs qui se rapportent à une perspective à partir de laquelle se fait l'interprétation. La présence d'une perspective, qui produit un effet contextuel subjectif, serait alors pertinente pour l'arménien. Par conséquent, en interprétant un même énoncé en arménien et en français,

¹⁴ A part *aller* et *venir*, nous avons rencontré beaucoup d'autres exemples avec des verbes causatifs de déplacement comme premier constituant de juxtaposition, tels qu'*amener/emmener*, *apporter/emporter* qui ont aussi un contenu procédural déictique-subjectif.

on aboutit souvent à des lectures différant en termes de subjectivité. Regardons ci-dessous l'analyse de quatre exemples : deux exemples pris dans les contes d'après Toumanian, deux exemples des frères Grimm et leur équivalent français afin de comparer comment ces deux langues abordent les mêmes contenus informatifs.

- (6) a. Galis ē hasnowm iren.
Vient AUX rattrape le
(litt.) 'Il vient le rattrape.' (Nazar le Brave, Der Melkonian 1964)
- (7) a. Aravotë çagowm ē t'e çe, arewaçagic' afaĵ, xort' merë galis ē erexanerin
Matin se lève AUX dès, lever du soleil avant, marâtre vient AUX les enfants
zart'nec'nowm.
réveille
(litt.) 'Dès que le jour se lève, avant même le lever du soleil, la marâtre vient réveiller les enfants.'
b. Quand vint le jour, avant même que le soleil ne se levât, la femme réveilla les deux enfants. (Hansel et Gretel)
- (8) a. Gnowm ē hasnowm mi kanač dašt.
Va AUX arrive un vert champ.
(litt.) 'Il va arrive à un champ vert.'
b. Après plusieurs heures de trajet, il arriva sur une plaine verdoyante. (Nazar le Brave, Der Melkonian 1964)
- (9) a. Gnowm ē tesnowm baderë bakowm ĵrap'in havak'vaç irar koğk'kraç
hangstanom en.
Va AUX voit canards cour eau réunis ils à côté se
reposent AUX
(litt.) 'Il va voit [que] les canards se reposent au bord d'un étang réunis les uns aux côtés des autres.'
b. Il y avait là, sur le bord du ruisseau, des canards qui se reposaient en discutant à voix basse tout en lissant leurs plumes avec leur bec. (Le serpent blanc)

Dans l'exemple (6), le verbe juxtaposé est exprimé par *galis ē hasnowm* (*vient rattrape*), et l'énoncé s'interprète via la perspective du pronom objet de la troisième personne *iren* (*le*), dont la référence est le personnage du Mardi gras. Cette forme du pronom personnel de la troisième personne de l'arménien permet d'inférer la présence d'une perspective interprétative différente de celle du narrateur. Contrairement à cette forme, une seconde forme de ce pronom personnel, à savoir *nran* (*le*)¹⁵ (*galis ē hasnowm nran*) déclencherait dans ce contexte la perspective du narrateur ou d'un être hypothétique. L'équivalent français de cet énoncé (*Peu après, le mari arrêta son cheval tout près du « Mardi gras »*) a une perspective neutre et relève donc de l'ordre narratif.

Dans l'exemple (7), le verbe juxtaposé est exprimé par *galis ē zart'nec'nowm* (*vient réveille*) contre son équivalent français *réveilla*. Notons que dans le cas de l'arménien, il ne s'agit pas d'un déplacement orienté vers un but, autrement dit, cet énoncé ne peut pas être paraphrasé comme *la marâtre vient POUR réveiller les enfants* : afin d'exprimer le but d'un déplacement, l'arménien possède d'autres moyens. L'interprétation de l'énoncé arménien se fait via une perspective particulière qui se place à l'endroit où se trouvent les enfants, et provoque ainsi un effet subjectif lié à un personnage fictionnel ou hypothétique. Le choix de

¹⁵ Le français ne fait pas de distinction entre ces deux formes du pronom personnel de la troisième personne.

cette perspective est déterminé par le contexte. Dans ce cas, le lecteur peut se rapprocher de cette scène et la voir à travers la perspective du sujet de conscience disponible. Ici, comme dans l'exemple précédent, le rôle du verbe juxtaposé est double : dénoter d'abord deux événements dans une relation très proche, et localiser ensuite la perspective de l'énoncé comme point de référence à partir duquel est interprété l'ensemble de ces deux événements.

Maintenant, si on reformule l'énoncé (7a) en (10) sans le verbe juxtaposé, on constate que sa lecture n'est pas aussi subjective qu'en (7a). Cependant, il y a quand même l'impression de la présence d'un point de perspective en (10) qui est dû au temps verbal, à savoir au présent historique¹⁶, déclencheur sans pareil de la subjectivité dans la narration (Moeschler 2014).

- (10) (litt.) 'Dès que le jour se lève, avant même le lever du soleil, la marâtre réveille les enfants.'

La différence entre les énoncés (7a) (litt. *Dès que le jour se lève, avant même le lever du soleil, la marâtre vient réveiller les enfants*), (10) et (7b) (*Quand vint le jour, avant même que le soleil ne se levât, la femme réveilla les deux enfants*) est significative. Les deux premiers sont marqués de subjectivité, tandis que l'énoncé français en (7b) relève de la pure narration ne manifestant aucune mention de subjectivité.

L'exemple (8a) (litt. *Il va arriver à un champ vert*) évoque la présence d'un être hypothétique assistant à la scène sans sa participation au récit. Le lecteur adopte son point de vue et voit les faits du monde fictif se dérouler devant ses yeux, comme s'il en était témoin. Cet effet subjectif est provoqué par le verbe juxtaposé (*gnowm ē hasnowm*) et le présent historique, alors que le (8b) (*Après plusieurs heures de trajet, il arriva sur une plaine verdoyante*) n'est pas marqué de traits subjectifs.

Quant à l'exemple (9), le verbe juxtaposé est exprimé par *gnowm ē tesnowm* (*va voit*). Ici l'effet subjectif est majoritairement lié au verbe *voir*, c'est-à-dire que la scène présentée après le verbe *voir* est vue à travers les yeux d'un sujet de conscience. La différence entre l'énoncé en (9a) au verbe juxtaposé (*va voit*) et en (11) à un seul verbe (*voit*) consiste en ce que l'on a, dans le dernier cas, une lecture plutôt ponctuelle, alors que l'exemple en (9a) provoque l'idée d'une certaine durée : éloignement par rapport à un point de référence avec l'accomplissement d'une autre action.

- (11) (litt.) 'Il voit [que] les canards se reposent au bord d'un étang réunis les uns aux côtés des autres.'

Du point de vue de l'expression d'un effet subjectif, l'énoncé français en (9b) (*Il y avait là, sur le bord du ruisseau, des canards qui se reposaient en discutant à voix basse tout en lissant leurs plumes avec leur bec*) pourrait, à première vue, être ambigu. Il peut être une description à l'imparfait - qui est d'ailleurs l'interprétation la plus acceptable à cause du déictique *là* (*il y avait là*) - ou bien décrire une situation où un verbe de perception est implicite. Mais les hypothèses contextuelles valident la première lecture, à savoir que l'énoncé français relève d'une description. Dans l'exemple (9b), on ne trouve aucun constituant du verbe juxtaposé présent en (9a).

A l'issue de l'analyse de ces exemples et du reste du corpus, on constate une variation des degrés de subjectivité. Ainsi, les énoncés contenant des verbes juxtaposés sont plus subjectifs que les énoncés arméniens sans les constituants déictiques *gnal* (*aller*) et *gal* (*venir*), alors que les énoncés français sont non subjectifs.

¹⁶ Notons que le temps de narration des contes arméniens est, dans la plupart des cas, le présent historique.

Vu que notre corpus consiste seulement en énoncés tirés de contes, on pourrait dire à ce stade que la lecture des contes arméniens est plus « subjective » que celle des contes français. Cet effet subjectif est produit, entre autres, par l'emploi fréquent de ces verbes de déplacement en juxtaposition, créant une sorte de « va-et-vient » auquel participe le lecteur. Celui-ci adopte la perspective du narrateur ou de tel ou tel personnage en se rapprochant des caractères des personnages et en voyant une scène de l'univers de conte à travers leurs yeux. L'évocation d'une perspective à partir de la localisation spatiale qui déclenche un effet subjectif est très importante pour comprendre non seulement les contes, mais la fiction en général, parce que les énoncés subjectifs participent à la création des personnages et du monde fictionnel en rendant la lecture non monotone.

D'une manière générale, nos exemples du corpus permettent de suggérer que la subjectivité est un trait qui dépend de la langue, plus précisément, elle apparaît plus en arménien qu'en français. Comme l'ont montré les énoncés discutés ci-dessus et ceux du reste du corpus, la lecture subjective est obtenue au niveau contextuel, autrement dit, ce sont tout le contexte et les hypothèses contextuelles (les deux construits par le lecteur) qui participent au dégagement de l'effet subjectif. Cette proposition est soutenue par Grisot (2017b) qui a testé expérimentalement le statut de la subjectivité et a obtenu des résultats similaires en anglais et en français (analyse des temps verbaux) ainsi qu'en serbe (analyse de l'aspect grammatical). Elle conclut que la subjectivité n'est pas déclenchée par une expression linguistique et qu'elle est le résultat d'une interprétation pragmatique mettant en jeu des inférences pragmatiques générales. Même si les sources linguistiques de ces deux études sont différentes (verbes de déplacement vs temps verbaux/aspect grammatical), une chose est identique : on arrive à l'effet subjectif par le biais des inférences, ce qui permet d'affirmer une fois de plus que la subjectivité est un phénomène pragmatique.

7. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons montré que les verbes juxtaposés de l'arménien, composés des verbes de déplacement *gnal* (*aller*) et *gal* (*venir*), ont une double fonction dans la langue. D'une part, grâce à la sémantique-pragmatique de leur premier composant, ils dénotent une référence spatiale, la recherche de laquelle aboutit à l'inférence d'un sujet de conscience, ce qui déclenche une perspective particulière lors de l'interprétation. D'autre part, ils dénotent une relation très proche avec un autre événement et s'effectuent ensemble. Vu que ces verbes juxtaposés ne sont pas intégrés dans les dictionnaires comme des verbes individuels et indépendants, la langue peut très bien choisir de ne pas les employer, mais elle le ferait alors au détriment d'un certain degré de subjectivité.

Nous avons aussi montré que l'arménien et le français varient selon l'emploi des expressions subjectives de déplacement dans un même contexte similaire : la présence seule des verbes *aller* et *venir* en arménien et en français n'est pas un indice suffisant de subjectivité, la fréquence de leur emploi étant un trait plus pertinent et le rôle du contexte toujours décisif pour la validation de l'effet de subjectivisation. En fin de compte, nous avons récapitulé que la subjectivité est un phénomène pragmatique dont le degré dépend de la langue et du contexte.

Afin d'avoir une étude exhaustive, les propositions de cet article nécessitent encore des jugements des annotateurs. De plus, cette analyse peut être développée en intégrant d'autres verbes de déplacement du type *aller/venir* (comme les verbes causatifs de déplacement), ainsi que d'autres traits subjectifs liés, par exemple, aux temps verbaux (on a vu l'exemple du présent historique) afin d'étayer l'étude de la subjectivité en termes cognitifs.

REFERENCES

- Banfield, A. (1982/1995) *Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction*, Routledge and Kegan Paul, London.
- Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
- Blakemore, D. (1987) *Semantic Constraints on Relevance*, Blackwell, Oxford.
- Boons, J.-P. (1987) "La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs", *Langue française* 76, 5-40.
- Ducrot, O. (1984) *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- Escandell-Vidal, V. & M. Leonetti (2011) "On the rigidity of procedural meaning", in V. Escandell-Vidal, M. Leonetti & A. Ahern (Eds.), *Procedural Meaning: Problems and Perspectives*, Emerald Group Publishing, Bingley, 81-102.
- Fleischman, S. (1991) "Verb tense and point of view in narrative", in Fleischman S. & Waugh L. R. (ed.), *Discourse Pragmatics and the Verb: The Evidence from Romance*, Routledge, London, 26-54.
- Genette, G. (1983) *Nouveau discours du récit*, Seuil, Paris.
- Grisot, C. & J. Moeschler (2014) "How do empirical methods interact with theoretical pragmatics? The conceptual and procedural contents of the English Simple Past and its translation into French" in J. Romero-Trillo (ed.) *The Yearbook of Corpus Linguistics and Pragmatics. New Empirical and Theoretical Paradigms*, Springer, Dordrecht, 7-33.
- Grisot, C. (2015) *Temporal reference: empirical and theoretical perspectives. Converging evidence from English and Romance*. PhD thesis. University of Geneva.
- Grisot, C. (2017a) "A quantitative approach to conceptual, procedural and pragmatic meaning: evidence from inter-annotator agreement", *Journal of Pragmatics*, 117, 245-263
- Grisot, C. (2017b) "Tense, Grammatical Aspect and Subjectivity: An Experimental Study Using Inter-Annotator Agreement Rates and Corpus-Based Data", *Corpus Pragmatics*, 2, 27-55.
- Kuroda, S.-Y. (1973) "Where epistemology, Style, and Grammar Meet-a Case study from Japanese", *A Festschrift for Morris Halle*, Stephen R. Anderson and Paul Kiparsky (eds.), Holt, Rinehart and Winston, New York, 377-391.
- Langacker, R. (1985) "Observations and speculations on subjectivity", in John Haiman (ed.) *Iconicity in Syntax*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.
- Langacker, R. (2000) *Grammar and Conceptualization*, Mouton de Gruyter, Berlin-New York.
- Margaryan, A. (1966) *Hayereni haradir bayerë*, [Les verbes juxtaposés de l'arménien], Mitk, Erévan.
- Minassian, M. (1980) *Grammaire d'arménien oriental*, Caravan Books, Delmar, New York, 159-297.
- Moeschler, J. (2002) "Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural", *Cahiers de linguistique française* 24, 265-292.
- Moeschler, J., Grisot C. & B. Cartoni (2012) "Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ?", *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30, 119-139.
- Moeschler, J. (2014) "Subjectivité et langage : l'exemple du présent historique", in B. Pavelin Lesic (ed.), *Francontraste : L'affectivité et la subjectivité dans le langage*, Mons : Ed. du CIPA, 29-40.
- Moeschler, J. (2016) "Where is procedural meaning located? Evidence from discourse connectives and tenses". *Lingua* 175-176, 122-138.
- Petrossian, M. (2015) "Verbes de déplacement et effet de subjectivisation", *Nouveaux cahiers de linguistique française* 32, 187-201.

- Reboul, A. (1992) *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy.
- Reichenbach, H. (1947) *Elements of Symbolic Logic*, Free Press, New York.
- Sanders, T. J., Spooren, W. P. & L. G. Noordman (1992) "Toward a taxonomy of coherence relations", *Discourse Processes*, 15(1), 1-35.
- Sanders, T. J., Spooren, W. P. & L. G. Noordman (1993) "Coherence relations in a cognitive theory of discourse representation", *Cognitive Linguistics*, 4(2), 93-133.
- Sanders, J., Sanders, T. & E. Sweetser (2012) "Responsible subjects and discourse causality. How mental spaces and perspective help identifying subjectivity in Dutch backward causal connectives", *Journal of Pragmatics*, 44(2), 191-213.
- Smith, C. (2003) *Modes of Discourse. The local structure of texts*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Sthioul, B. (1998) "Temps verbaux et point de vue", in Moeschler J. & al., *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Kimé, Paris, 197-220.
- Tahara, I. (2004) *Usage descriptif et usage interprétatif des temps du passé et des adverbes temporels dans le discours de fiction*. Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Talmy, L. (1985) "Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms", in T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description*, Cambridge University Press, Cambridge, 57- 149.
- Talmy, L. (2000) *Toward a Cognitive Semantics*, MIT Press, Cambridge.
- Traugott, E. (1989) "On the rise of epistemic meanings in English: an example of subjectification in semantic change", *Language* 65, 31-55.
- Traugott, E. (1995) "Subjectification in grammaticalization", in Dieter Stein and Susan Wrote (ed.), *Subjectivity and Subjectivisation: Linguistic Perspectives*, Cambridge University Press, Cambridge, 31-54.
- Traugott, E. (1999) "The rhetoric of counter-expectation in semantic change: a study in subjectification", in A. Blank & P.Kock (Eds.), *Historical semantics and cognition*, Mouton De Gruyter, Berlin/New York, 177-196.
- Vandeloise, C. (1987) "La préposition à et le principe d'anticipation", *Langue française* 76, 77-111.
- Vilela, M. (1989) "Contribution à l'étude des verbes de déplacement : approche sémantique et syntaxique", *Linguas e literaturas* 6, 9-42.
- Wilson, D. & D. Sperber (1990) "Forme logique et pertinence", *Cahiers de linguistique française* 11, 13-35.
- Wilson, D. & D. Sperber (1993/2012) "Linguistic form and relevance", *Lingua*, 90(1), 1-25. Republié dans Wilson D. & Sperber D. (2012), *Meaning and Relevance*, Cambridge University Press, Cambridge, 149-168.
- Wilson, D. (2011) "The conceptual-procedural distinction: Past, present and future", in V. Escandell-Vidal, M. Leonetti, & A. Ahern (eds.), *Procedural Meaning: Problems and Perspectives*, Emerald Group Publishing Limited, Bingley, 3-31.